



CONTRAT DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME MONTANT DU SEJOUR

Locations ouvertes
du 03 AVRIL au 30 OCTOBRE

SARL CAMPING DES PEUPLIERS*** capital de 7500€
RCS 447 697 483 00017 TEL : 02 97 41 12 51

E mail : contact@campingdespeupliers.com

www.campingdespeupliers.com

Route de DAMGAN, 56190 AMBON

Aménagement d'une résidence mobile : Nos mobil-homes permettent un couchage confortable pour 2 à 7 personnes

- *une chambre avec 1 grand lit à 2 places
- *une ou deux chambres avec 2 lits d'une personne
- *un coin repas avec banquette transformable en couchage 1/2 personnes
- *une salle d'eau comprenant lavabo, douche. Un WC
- *une cuisine entièrement équipée avec table de cuisson gaz, réfrigérateur et inventaire pour 2 à 7 personnes
- *à l'extérieur : un salon de jardin, un barbecue gaz, un étendoir à linge, une terrasse selon modèle MOBIL-HOME

Catégories de résidences mobiles :

- *catégorie A : MOBIL-HOME BOEDIC 1CH 2/4 pers 16,10 m², ou MOBIL-HOME COTHY 2CH 4 pers 25,20 m²
- *catégorie B : MOBIL-HOME CREIZIC 2CH 4 pers 22,90 m² + terrasse semi couverte
- *catégorie C : MOBIL-HOME ILLURIC 2CH 4/6 pers 25,00 m² + terrasse semi couverte
- *catégorie D : MOBIL-HOME SUPER QUISTINIC 3CH 6/7 pers 32,00 m² + terrasse semi couverte
MOBIL-HOME GRAND VEIZIT 3CH 6/7 pers 32,00 m² + terrasse semi couverte

Conditions de règlement :

- *25% à la réservation et le solde payable 30 jours avant l'arrivée sur le camping
- *des cautions d'un montant de 80,00 €uros pour le ménage et de 300,00 €uros pour la résidence seront déposées à l'arrivée et rendues le jour du départ et contre remise des clés sous déduction éventuelle des frais de remise en état des matériels loués.

Annulation :

- *aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour annulé, écourté du fait du locataire.

IMPORTANT : pensez à souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur

Chiens : *Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis sur le terrain de camping. Les autres chiens sont admis mais devront être tatoués, vaccinés, tenus en laisse, leurs besoins ramassés et leur carnet de santé devra être présenté à l'arrivée. Tarif : 2,00 €uros par jour et par bête. Les chiens ne devront jamais rester seul dans la résidence ni dans le camping. Ils ne devront jamais monter sur les coussins.

Conseils :

- *pensez à emmener vos draps, taie d'oreillers, torchons à vaisselle, linges de toilettes, etc (vente de linge blanc jetable sur place)
- *pensez à emmener votre papier hygiénique, produit à vaisselle, poudre à laver, etc (vente de produits d'entretien sur place)
- *pensez à informer votre assureur de votre adresse de vacances. Cette formalité est gratuite dans la plupart des cas.
- *chaque résidence est équipée de couvertures et d'oreillers. Pensez à emmener le complément éventuel.

(Partie à nous retourner pour réservation d'une location d'une résidence mobile)

NOM	CATEGORIE RESIDENCE MOBIL-HOME RETENUE			
PRENOM	(Rayer les mentions inutiles)			
ADRESSE	A	B	C	D
CODE et VILLE				
TEL	SAISONNALITE RETENUE			
MAIL	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON	TRES HAUTE SAISON

Les locations à la semaine commencent le samedi à partir de 15h00 pour terminer le samedi suivant à 10h00

(cocher et remplir les cases vous concernant)

Nous arriverons le / / 2010 à partir de 15h00					
Nous repartirons le / / 2010 pour 10h00					
Nous avons noté le tarif visiteur de 4,00 €/jour et avons noté qu'aucun remboursement d'arrhes ne sera accordé					
Nous avons noté que des cautions nous seront réclamées le jour d'arrivée sur le camp					
Nombre	Désignation	X	Prix unitaire	=	Total €uros
.....	Nuits	X	= €uros
.....	Semaine	X	= €uros
.....	Semaine	X	= €uros
.....	Pers. Suppl.	X	4,00 € par jour	= €uros
.....	Animal	X	2,00 € par jour	= €uros
.....	Taxe de séjour adulte	X	0,35 € par jour	= €uros
.....	Taxe de séjour enfant (- 7 ans)	X	0,10 € par jour	= €uros
					Frais de réservation
					TOTAL
				 €uros
					Nous versons ce jour un acompte soit 25% du séjour
				 €uros
					Nous réglerons le solde 30 jours avant l'arrivée sur le camping
				 €uros

DATE & SIGNATURE